

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**  
**(DDR)**

**Projet : Contrôles techniques et réparations de véhicules  
blindés à l'étranger**

**Pour : Affaires mondiales Canada**

**Date de publication : 24 mars 2022**

**Date limite de soumission : 7 avril 2022, à 13 h 59**

**Personne-ressource : [Justin.Diederich@International.gc.ca](mailto:Justin.Diederich@International.gc.ca)**

## **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) SUR LES INSPECTIONS TECHNIQUES DES VÉHICULES BLINDÉS**

### **1. CONTEXTE ET OBJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR)**

Affaires mondiales Canada (AMC) a besoin de faire inspecter ses véhicules blindés civils afin de comprendre l'état actuel des véhicules et les préoccupations futures. AMC demande à un entrepreneur d'envoyer un technicien compétent connaissant les caractéristiques uniques et la construction d'un véhicule blindé pour effectuer des inspections sur place des véhicules blindés d'AMC dans les missions du monde entier.

AMC cherche à définir et à comprendre les normes et les contraintes de l'industrie en matière de contrôles techniques des véhicules blindés à l'échelle mondiale. AMC doit avoir connaissance de l'état du véhicule au moment de l'inspection et des problèmes potentiels à résoudre à l'avenir, avec un calendrier et une évaluation de l'importance.

La plupart des véhicules blindés se trouvent dans des zones où il n'y a pas de fournisseurs de véhicules blindés à proximité et une inspection mobile est nécessaire dans les zones considérées comme des régions hautement instables. L'équipe d'inspection mobile devra effectuer les inspections dans la région et apporter l'équipement nécessaire pour effectuer la tâche. Dans la mesure du possible, les réparations qui peuvent être effectuées au moment de l'inspection seraient préférables. Ces réparations ne relèveraient pas du contrat d'inspection, mais seraient basées sur un tarif approuvé au préalable et ne seraient effectuées que si le temps et les ressources peuvent être alloués.

La flotte de véhicules blindés d'AMC comprend des fourgonnettes Toyota Land Cruiser 200 et Mercedes dans trois configurations différentes : VUS, ambulance et fourgonnette. Le véhicule le plus courant dans la flotte d'AMC est le VUS TLC 200. Il est prévu que le diagnostic de l'entrepreneur soit effectué avec le matériel et logiciel de diagnostic appropriés pour chacune des marques.

### **2. OBJET DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

La présente demande de renseignements vise à :

- a) obtenir des renseignements et des commentaires de l'industrie sur l'exigence proposée;
- b) trouver des solutions potentielles liées à l'exigence dans le but de réaliser des gains d'efficacité et des économies de coûts au profit des Canadiens;
- c) évaluer l'intérêt et l'état de préparation de l'industrie;
- d) comprendre les répercussions que cette exigence pourrait avoir sur l'industrie.

Les répondants peuvent formuler d'autres hypothèses afin de mieux définir leurs réponses dans leur contexte ou de les clarifier davantage. Ces hypothèses, quelles qu'elles soient, devraient être clairement définies.

Vos réponses aux questions suivantes de l'annexe A aideront le Ministère à évaluer le bien-fondé et les critères requis à l'égard de l'EDT.

### **3. NATURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

La présente n'est pas une demande de soumissions. La DDR et toutes les réponses à celle-ci n'obligent ou n'engagent aucunement le Canada à publier une demande de propositions (DP) ou à

attribuer un contrat à un répondant. Une réponse à cette DDR n'empêchera pas les répondants de participer à tout approvisionnement à venir. La présente DDR vise simplement à solliciter les commentaires de l'industrie à l'égard des sujets et questions qui y sont décrits. Toutefois, le Canada n'est pas tenu d'accepter les suggestions ou d'incorporer les commentaires reçus au moment d'élaborer l'éventuel appel d'offres.

#### **4. APPROCHE D'APPROVISIONNEMENT PROPOSÉE**

L'approche proposée pour ce marché est de lancer une invitation à se qualifier (IQ) par une demande de propositions (DP) qui aboutirait à un contrat pluriannuel.

#### **5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE**

Des exigences relatives à la sécurité seraient associées au marché. Les exigences de sécurité suivantes (Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité [LVERS] et clauses connexes, tel que prévu par le Programme de sécurité des contrats) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante. L'entrepreneur retenu est donc censé soumettre son personnel à une vérification en bonne et due forme.

#### **EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ POUR LES FOURNISSEURS CANADIENS :**

##### **DOSSIER DE TPSGC n° XXXXXXXXXXXXXXXX**

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée en vigueur, délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des lieux de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une COTE DE FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC de TPSGC.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC de TPSGC.
4. L'entrepreneur ou l'offrant doit se conformer aux dispositions des documents suivants :
  - a) la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et le Guide de sécurité (s'il y a lieu) qui figurent à l'annexe B;
  - b) le Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

#### **6. RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS**

Veuillez consulter l'annexe A.

#### **7. INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES RÉPONDANTS**

##### **7.1 Format des réponses**

- A) Format : Les répondants sont priés de faire parvenir une version électronique de leur réponse par courriel directement à l'autorité contractante, préférablement en format de document portable (format PDF).
  - B) Page couverture : Les répondants doivent indiquer sur la page couverture le titre de la réponse, le numéro de la demande de soumissions, leur nom officiel complet ainsi que leurs
-

coordonnées.

- C) Langue : Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

## 7.2 Coûts associés aux réponses

Les dépenses engagées par les répondants pour répondre à la présente DDR ne seront pas remboursées par le gouvernement du Canada.

## 7.3 Traitement des réponses

- A) **Utilisation des réponses** : Les réponses ne seront pas soumises à une évaluation officielle. Toutefois, le gouvernement du Canada pourrait les utiliser pour élaborer ou modifier des stratégies d'approvisionnement et des politiques connexes. Toutes les réponses reçues avant la date de clôture de la DDR seront examinées. Cependant, s'il le juge opportun, le gouvernement du Canada pourrait examiner des réponses reçues après la date de clôture de la DDR.
- B) **Équipe d'examen** : Toutes les réponses seront examinées par une équipe de représentants d'AMC au nom du Canada.
- C) **Confidentialité** : Les réponses resteront confidentielles, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*, et seront conservées en vue d'appuyer l'élaboration à l'interne de documents et de décisions de planification, et d'une éventuelle DP ou demande de soumissions. Toutes les constatations rendues publiques protégeront les renseignements délicats sur le plan commercial, conformément aux politiques fédérales. Les réponses ne seront pas retournées à leurs auteurs.
- D) **Suivi** : Le Canada pourra, à sa discrétion, communiquer avec les répondants pour leur poser des questions supplémentaires ou obtenir des clarifications sur les réponses fournies. Comme il ne s'agit pas d'une invitation à soumissionner, le Canada ne répondra pas nécessairement par écrit à toutes les demandes de renseignements ni ne distribuera forcément les réponses à tous les fournisseurs éventuels.

## 7.4 Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le gouvernement du Canada ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements ou ne diffusera pas nécessairement les réponses à tous les répondants éventuels. Toutefois, les répondants peuvent, s'il y a lieu, poser leurs questions à propos de la DDR à l'autorité contractante précisée ci-dessous.

RESPONSABLE DE LA DDR

La personne responsable de la DDR est :

Responsable : Justin Diederich

Courriel : Justin.diederich@international.gc.ca

## 7.5 Présentation des réponses

Les réponses à la présente DDR seront acceptées jusqu'à 14 h, HNE le 7 avril 2022.

Les réponses à la DDR doivent être transmises électroniquement (par courriel) à la personne responsable de la DDR. Les renseignements reçus après cette date seront pris en compte seulement dans la mesure où, de l'avis du Canada, ils sont jugés raisonnables compte tenu des travaux qui ont été réalisés au moment où ils sont reçus.

Le Canada peut demander de clarifier les réponses écrites reçues et pourrait communiquer avec le répondant à tout moment après la réception de la réponse pour demander des précisions.

## **ANNEXE A : QUESTIONS CONCERNANT L'INDUSTRIE**

### **1. Renseignements sur le répondant**

Afin de fournir un contexte aux réponses des soumissionnaires, AMC demande aux soumissionnaires de fournir des informations relatives à leur emplacement, leur expérience et leur structure organisationnelle.

#### **1.1 Identification du fournisseur**

Dénomination sociale de l'entreprise et nom commercial :

Adresse :

Ville :

Province ou État :

Pays :

Nom de la personne-ressource :

Titre de la personne-ressource :

Numéro de téléphone :

#### **1.2 Renseignements sur l'organisme**

- 1.2.1 Avec quel type de véhicule blindé le répondant a-t-il de l'expérience dans la construction, l'inspection, la réparation et l'entretien?
- 1.2.2 Le répondant a-t-il de l'expérience dans la construction ou l'entretien de véhicules blindés VUS, ambulances et fourgonnettes Mercedes? Le cas échéant, pendant combien d'années cumulatives?
- 1.2.3 Le répondant est-il en mesure de fournir des services d'inspection et de réparation de VUS, d'ambulances et de fourgonnettes Mercedes?
- 1.2.4 Le répondant a-t-il de l'expérience dans la construction ou l'entretien de VUS blindés Toyota Land Cruiser série 200? Le cas échéant, pendant combien d'années cumulatives?

- 1.2.5 Le répondant est-il en mesure de fournir des services d'inspection et de réparation des VUS blindés Toyota Land Cruiser série 200?
- 1.2.6 Le répondant a-t-il de l'expérience dans l'entretien ou l'inspection d'une flotte internationale située à plus d'un endroit à l'extérieur du Canada? Le cas échéant, pendant combien d'années cumulatives?
- 1.2.7 Depuis combien de temps le répondant a-t-il fourni une expertise et des services dans :
- a. des véhicules blindés civils opaques et transparents y compris VR7
  - b. des améliorations mécaniques pour un véhicule blindé.
  - c. Expérience des inspections hors site et des inspections limitées de véhicules à l'aide d'une équipe d'inspection mobile/équipe de réparation.
  - d. Effectuer des inspections techniques de véhicules blindés selon un calendrier établi.

## **2. Qualifications et capacités du soumissionnaire potentiel**

AMC aimerait améliorer sa compréhension de ce que les soumissionnaires potentiels peuvent et devraient être en mesure de faire. AMC aimerait également approfondir sa connaissance des attributs des soumissionnaires qui sont les plus importants pour pouvoir effectuer le travail. AMC demande aux répondants de répondre aux questions suivantes en fonction de leur expérience :

- 2.1 Quelles sont les capacités logistiques nécessaires pour effectuer une inspection complète des véhicules blindés à l'échelle internationale?
- 2.2 Quelles sont les normes opérationnelles qu'un soumissionnaire doit suivre pour effectuer des inspections de véhicules blindés?
- 2.3 Qu'est-ce qui différencie votre société des autres pour qu'elle soit considérée comme effectuant des inspections de véhicules blindés civils?
- 2.4 Quelles sont les certifications ou qualifications officielles requises pour qu'un technicien puisse effectuer des inspections de véhicules blindés?
- 2.5 Quel type de formation est considéré comme obligatoire pour inspecter et réparer un véhicule blindé?
- 2.6 Quel serait le nombre minimum d'années d'expérience requis pour qu'un technicien en véhicules blindés puisse inspecter ou réparer un véhicule blindé?

2.7 Quelles autres capacités, s'il y en a, un soumissionnaire doit-il avoir pour inspecter ou réparer un véhicule blindé?

### **3. Exigences techniques et difficultés des inspections et réparations internationales**

AMC souhaite approfondir sa compréhension des normes industrielles applicables relatives aux aspects techniques d'une inspection mobile de véhicule blindé et compréhension des techniciens qui effectuent ces inspections. Pour répondre aux questions ci-dessous, le défendeur doit supposer que les véhicules blindés auxquels il est fait référence sont les Toyota Land Cruiser série 200.

- 3.1 Une équipe d'inspection mobile peut-elle être composée d'une seule personne?
- 3.2 Quels outils et équipements l'équipe d'inspection mobile doit-elle apporter pour effectuer une inspection?
- 3.3 Quels outils de diagnostic sont utilisés par une équipe d'inspection mobile pour effectuer une inspection sur un véhicule blindé?
- 3.4 Combien de temps faut-il à une équipe d'inspection mobile pour effectuer une inspection approfondie d'un véhicule? L'âge du véhicule a-t-il une incidence sur la durée estimée de l'inspection?
- 3.5 En supposant que du temps et des pièces soient disponibles, une équipe d'inspection mobile peut-elle effectuer des réparations sur un véhicule blindé? Si oui, quel type de réparations? Existe-t-il des considérations spéciales?
- 3.6 Quelles sont les différences entre une équipe mobile de réparation et une équipe mobile d'inspection quant au personnel et aux outils nécessaires?
- 3.7 Lors de l'inspection d'un véhicule blindé, quel est le format standard de l'industrie pour une liste de contrôle d'inspection? Si possible, veuillez fournir un exemple.
- 3.8 Les équipes mobiles d'inspection ou de réparation ont-elles conclu des accords avec des centres de service Toyota agréés à l'échelle locale pour utiliser leur équipement? Cela s'applique-t-il à l'échelle internationale?
- 3.9 Lors de la réparation de la fenêtre d'un véhicule blindé, la certification ou la garantie de la fenêtre ou du véhicule sont-elles touchées d'une manière quelconque?

### **4. Rapports et produits livrables**

AMC aimerait mieux comprendre les normes de l'industrie en matière de rapports et de produits livrables une fois l'inspection d'un véhicule blindé terminée. Pour répondre aux questions ci-dessous, le défendeur doit supposer que les véhicules blindés auxquels il est fait référence sont les Toyota Land Cruiser série 200.

- 4.1 Quel est le délai prévu pour la présentation d'un rapport d'inspection au client une fois l'inspection terminée?

- 4.2 Quel est le format électronique utilisé pour recueillir les signatures numériques électroniques du technicien dans le rapport?
- 4.3 Selon l'expérience du répondant, une fois l'inspection terminée et le rapport d'inspection présenté, le répondant a-t-il la capacité de coordonner avec un mécanicien local qualifié pour réparer le véhicule selon les recommandations? Si oui, cette coordination réduit-elle le temps de réparation estimé? Si oui, combien de temps cela permet-il habituellement de gagner?
- 4.4 Quelles informations sont incluses dans le rapport de livraison des véhicules blindés?
- 4.5 Quel est le format d'un rapport de livraison au client? Les éléments d'inspection sont-ils détaillés? Si possible, veuillez fournir un exemple.
- 4.6 Un civil ayant une connaissance limitée des aspects techniques d'un véhicule blindé comprendrait-il le rapport d'inspection?

## **5. Considérations financières**

Afin de mieux comprendre ce à quoi il faut s'attendre en ce qui concerne les coûts et le budget, AMC demande au répondant de répondre aux questions suivantes. Pour répondre aux questions ci-dessous, le défendeur doit supposer que les véhicules blindés auxquels il est fait référence sont les Toyota Land Cruiser série 200.

- a. Quel est le tarif normal d'une inspection de véhicule blindé?
- b. Sans compter le billet d'avion, quel est le tarif normal d'une inspection de véhicule blindé?
- c. Selon l'expérience du répondant, quel est le tarif moyen d'hébergement? Les factures d'hébergement sont-elles vérifiables par des reçus?
- d. Quel est le tarif horaire pour le travail supplémentaire effectué par le technicien de véhicules blindés dans le cadre des réparations pendant la visite d'inspection?